

**Délibération 2024-30**  
**Le Conseil d'administration, en sa séance du 12 avril 2024,**  
**sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et L712-3 ;
- Vu** le Code de la commande publique ;
- Vu** la délibération n°2022-15 du 11 mars 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration à la Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 ;
- Vu** la délibération 2021-63 relative à la présentation de la feuille de route transition écologique ;
- Vu** le guide des règles d'achat applicables à l'Université Lumière Lyon 2 ;
- Vu** la délibération 2024-15 du 18 mars 2024 portant lancement et signature du marché public « gestion des déchets »,

**Prend la délibération suivante :**

**Objet :** Modification de la délibération 2024-15 susvisée

Les membres du Conseil d'administration approuvent la modification des critères du lot 8 « Fourniture de collecteurs de tri-sélectifs » de la délibération 2024-15 susvisée ainsi qu'il suit :

<b><u>Critères de choix des offres</u></b>	<b><u>Pondération</u></b>
Prix	40%
Valeur technique	50%
Valeur environnementale	10%

La présente délibération est approuvée à la majorité des suffrages exprimés.

Membres en exercice : 35  
Quorum : 18  
Présents et représentés : 25  
Dont :  
Pour : 24  
Ne prend pas part au vote : 1

Fait à Lyon, le 15 avril 2024,

La Présidente de l'Université

Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université au plus tard le 19 avril 2024

La présente délibération peut faire l'objet :

- D'un recours gracieux devant l'auteur de l'acte. Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de sa publication si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux.

- D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 22 mars 2024